



VOS RÉF. Votre courrier du 25/05/2022
NOS RÉF. TER-INV-2022-06075-CAS-
171663-T7T5K5
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-MAR-URBANISME
TÉLÉPHONE : 04.88.67.43.09 – 04.88.67.43.20
E-MAIL : rte-cdi-mar-urbanisme@rte-france.com
OBJET : Invitation à la réunion – PPA –
Collège de Levens

Département des Alpes
Maritimes
147, Bd du Mercantour – BP
3007
06201 Nice Cédex 3
A l'attention de Mr Reynaud
Marseille, le 02/06/2022

Monsieur,

Pour faire suite à notre premier courrier du 31/05/2022 et à nos échanges, nous vous confirmons avoir bien pris connaissance du projet de construction du Collège de Levens. Comme indiqué nous ne participerons pas à la réunion qui aura lieu le 28 juin prochain.

En complément d'information, nous vous indiquons que les ouvrages du Réseau de Transport d'Electricité ne sont pas concernés par l'emprise de ce projet et, de fait, ne vous transmettrons pas d'avis sur ce dossier de déclaration emportant mise en compatibilité du PLU Métropolitain.

Vous souhaitant bonne réception du présent courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Isabelle Odone-RAYBAUD
Chef du service Concertation Environnement Tiers